



EIDGENOSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

p.o.412.12

Notification
aux Etats signataires de

L'ACCORD
instituant le

LABORATOIRE EUROPEEN DE BIOLOGIE MOLECULAIRE
signé à Genève le 10 mai 1973

REMISE D'UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME

En application de la clause finale de l'Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, signé à Genève le 10 mai 1973, copie certifiée conforme de cet accord est adressée aux Etats signataires. Ce document est accompagné d'une copie de la déclaration faite lors de la signature par le plénipotentiaire du Royaume des Pays-Bas.

Berne, le 20 juin 1973

Annexes:

- copie certifiée conforme de l'accord avec déclaration (en deux exemplaires)

